

*Interpellation présentée par le député :*  
*M. Roberto Broggin*

*Date de dépôt : 12 mars 2009*

## **Interpellation urgente écrite**

**Happening anti 4x4 interdit dans la zone piétonne du Mont-Blanc lors du Salon de l'auto et autos garées dans la zone piétonne de la rue de l'Industrie: deux poids deux mesures?**

Le samedi 7 mars 2009, quelques joyeux drilles, une trentaine environ, se sont réunis dans la zone piétonne du Mont-Blanc. Objectif: tenir une « happening », forme d'action théâtrale, pour dénoncer de manière parfaitement ironique les dangers de nos rues beaucoup trop dangereuses en raison du chaos « automobilesque » bien connu de notre République.

Une pétition tout aussi ironique intitulée « 4x4 pour tous » incitait les badauds à soutenir un rétrécissement des trottoirs à 80 cm au maximum afin d'élargir les places de stationnement à 3,50 mètres, la transformation des pistes et bandes cyclables en bandes d'arrêt d'urgence pour 4x4. Une aide financière était également demandée pour le subventionnement de ces véhicules et une aide financière pour l'achat de l'essence. Enfin et pour finir, les piétons et cyclistes seraient encore tolérés le dimanche sauf à la campagne !

A cette occasion, la gendarmerie, avertie de ce « happening » par des articles de presse (Tribune de Genève du 5 mars et Le Courrier du 4 mars), a diligenté force forces de l'ordre afin d'empêcher cet événement, qui n'avait pas sollicité d'autorisation de manifester il vrai, car les instigateurs n'entendaient pas manifester au sens que l'on entend par ce vocable, et ceci sur une zone piétonne sans gêner aucunement la circulation automobile alors que le Salon de l'auto battait son plein et que des hordes d'amateurs de carrosseries pourvoyeuses de pollution et de morts sur nos routes se déployaient dans nos rues.

Le « happening » n'a pu se tenir. Malgré d'après négociations avec la police afin qu'au moins une photo d'une banderole prévue pour l'occasion, qui n'a jamais été et pu être déployée, puisse être prise. Quelle gendarmerie ! Quelle efficacité devant de potentiels redoutables perturbateurs de l'ordre établi n'a-t-on pas matés là !

Pendant ce temps-là, les taux de pollution étaient toujours aussi importants dans ce périmètre de la cité, le plus pollué du canton selon le Service de la protection de l'air.

Et à quelques pas de la rue du Mont-Blanc, aux Grottes dans la minuscule rue de l'Industrie, qui est piétonne et cycliste, cinq voitures était illégalement garées, non verbalisées, et empêchant le cheminement des piétons, des cyclistes, et particulièrement des personnes à mobilité réduite, handicapés, parents avec poussette, personnes âgées sortant du home voisin (voir photo sur laquelle on ne voit que trois des cinq voitures).

L'autodérision est-elle interdite lors du Salon de l'auto dans une zone piétonne ?

Les autos peuvent-elles se garer impunément empêchant (au risque d'entraver les services de secours) l'accès à une zone piétonne et cycliste car c'est le Salon de l'auto ?

Enfin, les auteurs du « happening » se demande s'il est possible, à défaut d'attribuer la légion d'honneur au commandant de la gendarmerie, de lui attribuer le prochain prix du Développement durable, développement durable de la pollution s'entend ?

